

Déviations 52 / 2019

Un aperçu des déviations du **23 décembre** au **29 décembre** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
27/12/2019	VEN	25/25R	01/07	1000-1417	Vent 040° 6 kts rafales 9 kts ; à 09h45 vent 030° 12 kts.
29/12/2019	DIM	25/25R,19	25/25R	1016-1331	La demande de trafic excède la capacité offerte par le PRS.

**Renseignements fournis à titre indicatif
sans aucune reconnaissance préjudiciable**

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National

**Deze inlichtingen worden u
verstrekkt onder alle voorbehoud**

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonde de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudsdienst van de Federale Regering voor de luchthaven Brussel-Nationaal

